

eCall: l'information est uniquement transmise lors d'un accident grave | Le Net Expert Informatique



eCall: l'information est
uniquement transmise lors
d'un accident grave

Imaginez que vous avez un accident de voiture et que vous ne pouvez pas appeler les services d'urgences : bientôt, votre voiture pourra le faire pour vous. La commission du marché intérieur a approuvé aujourd'hui le déploiement du système d'alerte embarqué à bord des voitures eCall. Suite au vote, nous avons rencontré Olga Sehnalová, députée démocrate-socialiste tchèque, concernant le besoin d'eCall, la protection des données et ce que cela coûtera aux consommateurs.

Madame Sehnalová, pourquoi avons-nous besoin de cette nouvelle législation ?

Le Parlement européen a longtemps travaillé sur la question d'un système public de notification automatique en cas d'accident. Les services privés offrent déjà ce type de service mais ils ne fonctionnent pas dans toute l'Europe. De même, lorsque vous traversez les frontières, vous pouvez avoir le problème de la langue ou vous ne savez pas toujours exactement où vous vous trouvez.

Le but d'un tel système est d'améliorer l'efficacité de l'arrivée des secours pendant « l'heure d'or » (si la victime est prise en charge par les secours durant la première heure suivant l'accident, elle a plus de chances de survie) d'une manière standardisée dans toute l'Europe.

La nouvelle législation sert donc à trois choses. Premièrement, à établir le nouveau système d'appel automatique des urgences via le 112, numéro d'appel d'urgence européen. Ensuite, à supprimer la barrière de la langue. Enfin, à avoir un système standard qui fonctionne dans toute l'Europe, à travers les frontières.



Beaucoup de personnes s'inquiètent quant aux données sur leur vie privée...

Depuis le début, nous avons mis l'accent sur la protection des données personnelles. Nous voulions que les choses soient très claires : il n'y aura pas de contrôle continu du système.

L'information est uniquement transférée au moment d'un grave accident et lorsque les capteurs de l'airbag s'enclenchent. Dès lors, un ensemble d'informations standards sont fournies aux services de secours, en accord avec le système de l'État membre en question. Une connexion vocale est établie pour éviter d'envoyer les secours sur un petit accident.

Quelles seront les conséquences économiques d'un tel système pour les consommateurs ?

Les estimations tournent autour d'une dizaine d'euros. Mais bien sûr, avec le déploiement massif du système, les prix diminueront.

Que va-t-il se passer maintenant ? Quand l'eCall sera-t-il mis en place sur les voitures ?

L'adaptation des voitures au système se fera très progressivement, nous parlons de nouveaux types de véhicules, pas de tous les nouveaux véhicules. Il y a une période transitoire établie jusqu'à mars 2018 afin d'être sûr que le système soit totalement fiable une fois mis en place.

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source :

<http://www.europarl.europa.eu/news/fr/news-room/content/20150317ST035014/html/eCall-l-information-est-uniquement-transmise-lors-d-un-accident-grave>